



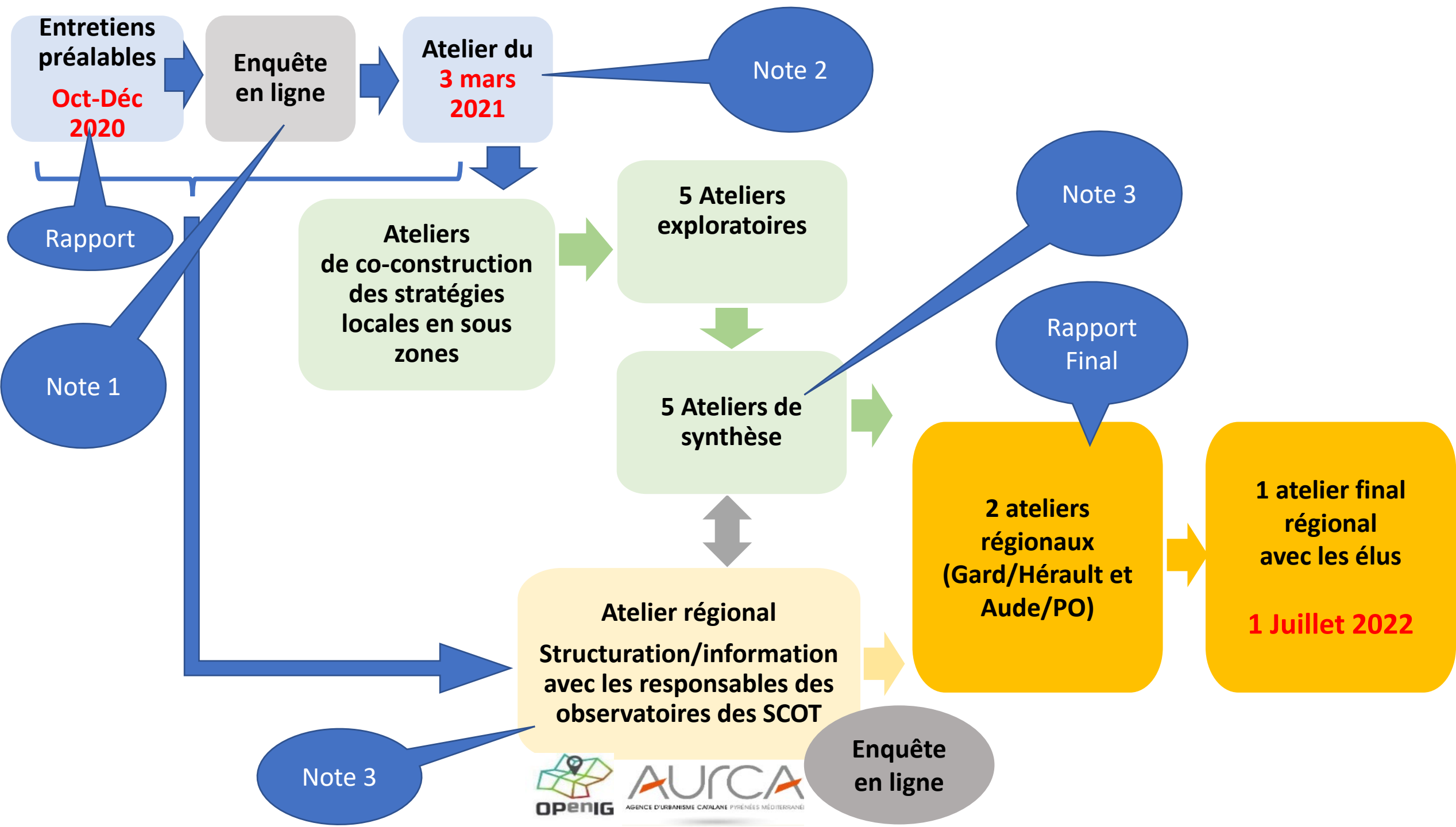
Le littoral face à la montée du niveau de la mer : Quelques éléments issus de la démarche en cours du Plan Littoral 21

Hélène Rey Valette



Enjeux : Passer de la gestion du trait de côte à la recomposition spatiale

- Capitaliser et accompagner les réflexions par la mise en place de dispositifs d'appui à l'échelle régionale (communauté de pratiques, plateforme d'animation et observatoire, réseaux d'expert ...)
- Penser une coordination à l'échelle du littoral
 - mutualisation, synergie entre communes littorales
 - liens avec les communes rétro littorales
- Intégrer les dimensions géographiques économiques, financières, socio-psychologiques (perception, sensibilisation) ...pour tenir compte et renforcer les capacités d'adaptation
- S'inscrire dans un nouveau projet de territoire, résilient, progressif et s'appuyant sur une gouvernance adaptative



Entretiens
préalables
Oct-Déc
2020

Enquête
en ligne

Atelier du
3 mars
2021

Note 2

Rapport

Note 1

Ateliers
de co-construction
des stratégies
locales en sous
zones

5 Ateliers
exploratoires

Note 3

5 Ateliers de
synthèse

Rapport
Final

Atelier régional
Structuration/information
avec les responsables des
observatoires des SCOT

2 ateliers
régionaux
(Gard/Hérault et
Aude/PO)

1 atelier final
régional
avec les élus

1 Juillet 2022

Note 3

Enquête
en ligne



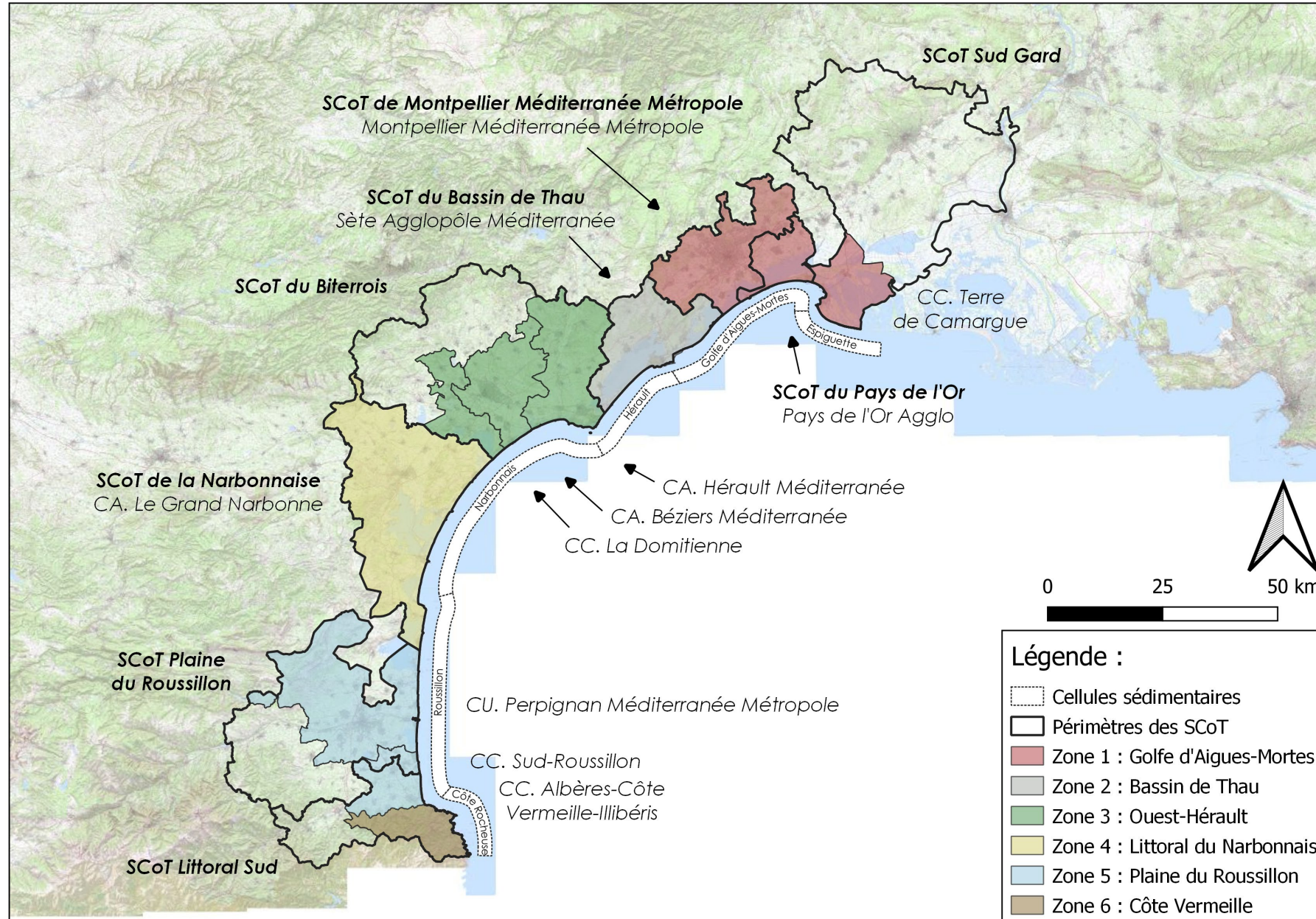
La recomposition spatiale : une définition co-construite dans les ateliers

La recomposition spatiale vise à **réduire la vulnérabilité** des territoires littoraux en renforçant leur résilience écologique, économique et sociale.

Elle s'inscrit dans une logique d'aménagement qui **dépasse la relocalisation** de certains enjeux et nécessite d'**anticiper** l'ensemble des évolutions climatiques et sociétales.

Elle implique une **approche intégrée, progressive et adaptative** s'appuyant sur une **gouvernance collaborative** entre territoires (solidarités territoriales) et avec l'ensemble des acteurs (définition coconstruite lors des différents ateliers).

Zonage des stratégies locales de recomposition spatiale



7 principes

- 1 : Développer une culture du risque et de l'adaptation
- 2 : Adopter une approche intégrée pour repenser le territoire
- 3 : Mettre en œuvre une approche progressive à moyen terme et long terme
- 4 : Adopter une approche adaptative s'appuyant sur des expérimentations et des opérations pilotes
- 5 : Opter pour une approche élargie intégrant les solidarités spatiales et favorisant les mutualisations
- 6 : Renforcer les suivis et le pilotage à moyen terme sur la base d'observatoires et d'indicateurs diversifiés
- 7 : Développer une stratégie foncière et planifier l'urbanisation en fonction de différents horizons temporels

Maintenant

10 à 15 ans

15 à 30 ans

ACTIONS PÉRENNES (A)

- A.1. Sensibilisation, mobilisation et implication des populations
- A.2. Mise en place d'Observatoires, développement des outils de pilotage et renforcement des compétences

ACTIONS PREALABLES OU TRANSITOIRES (B)

- B.1. Mise en sécurité provisoire des enjeux
- B.2. Régulation de l'urbanisation
- B.3. Adapter la réglementation et la fiscalité locale pour renforcer la solidarité territoriale et les mutualisations

ACTIONS STRUCTURELLES DE REAMENAGEMENT (C)

- C.1. Repenser la ville et adapter l'offre touristique
- C.2. Relocaliser certains enjeux

Etudes et expérimentations

Mise en œuvre progressive

Mise en œuvre

- Une structure de gouvernance à l'échelle régionale privilégiant l'échelle locale des 6 zones
- Un cahier des charges pour l'élaboration des stratégies locales de gestion intégré du trait de côte et de recomposition spatiale (en cours)